

LES
RENDEZ-VOUS
RISQUES TECHNOLOGIQUES
MAJEURS
ET TERRITOIRES
2021

PROGRAMME

20 / 05 / 2021



avec le soutien de :





20 / 05 / 2021

UN ÉVÈNEMENT 100% DIGITAL

LES RENDEZ-VOUS MAJEURS :

Croiser les regards et les solutions sur les enjeux liés à la maîtrise des risques technologiques majeurs

Organisés par AMARIS avec l’Ineris et le soutien du Ministère de la Transition écologique, les Rendez-vous majeurs vous proposent de débattre et de vous informer sur les enjeux liés à la prévention des accidents technologiques majeurs et à la gestion de crise.

Les rendez-vous majeurs seront accessibles via une plateforme internet dédiée, sur laquelle le public pourra assister aux conférences ou débats. Cette option permettra à un plus grand nombre de personnes d’assister à ces rencontres en direct, ou de voir et revoir les autres en différé.

Pour vous inscrire : www.rendezvousmajeurs.com

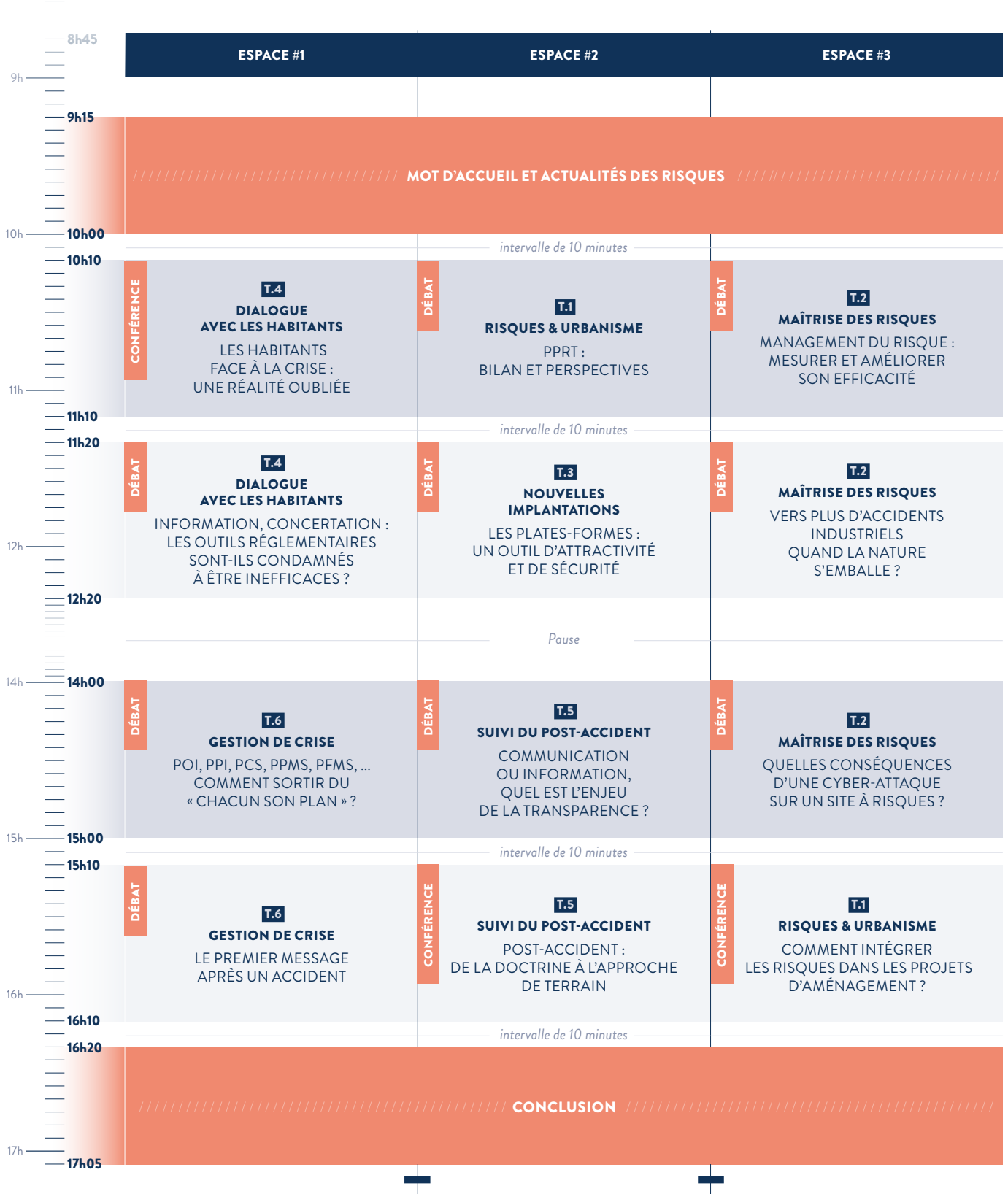
SOUS LE PATRONAGE ET AVEC INTERVENTION
DE **BARBARA POMPILI**,
MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LES RENDEZ-VOUS MAJEURS

2021

20 / 05 / 2021

UN ÉVÈNEMENT 100% DIGITAL



Programme thématique

MOT D'ACCUEIL ET ACTUALITÉS DES RISQUES ■ 9h15-10h ESPACE #1

CÉDRIC BOURILLET

DIRECTION GÉNÉRALE DE PRÉVENTION DES RISQUES (DGPR), DIRECTEUR GÉNÉRAL

ALAIN THIRION

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES (DGSCGC), DIRECTEUR GÉNÉRAL

PRÉSENTATION DE L'ACCIDENTOLOGIE 2020

JEAN-FRANÇOIS BOSSUAT

BUREAU D'ANALYSE DES RISQUES ET POLLUTIONS INDUSTRIELS (BARPI), CHEF

T.1
RISQUES &
URBANISME



DÉBAT ■ 10h10-11h10 ESPACE #2 / CO-ORGANISÉ PAR LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

PPRT : BILAN ET PERSPECTIVES

Le PPRT est l'outil phare de la loi de 2003. Presque 20 ans après, quel bilan peut-on en faire ? Quels sont ses apports et ses inconvénients ? Que reste-t-il à faire pour qu'ils atteignent leurs objectifs ? Comment envisager l'après-PPRT ? Quelles sont les évolutions législatives nécessaires ?

SORAYA BENABDESSADOK

AVOCATE EXERÇANT EN DROIT PUBLIC

ALBAN BRUNEAU

VICE-PRÉSIDENT LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE ET MAIRE DE GONFREVILLE-L'ORCHER

PHILIPPE MERLE

DGPR, CHEF DU SERVICE DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

DANIELLE SAUGE-GADOUD

AMARIS, RÉFÉRENTE TECHNIQUE

CONFÉRENCE ■ 15h10-16h10 ESPACE #3

COMMENT INTÉGRER LES RISQUES DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ?

Aujourd'hui, les aménageurs n'ont à leur disposition que des prescriptions de construction pour prendre en compte les risques industriels dans leurs projets. Pour autant, ils ont besoin d'outils et d'expériences pour aller au-delà de ces aspects techniques et développer une approche plus globale sur un quartier, une ville. Peut-être faut-il s'inspirer de projets intégrant les risques naturels ?

VINCENT BOUDIÈRES

MÉTROPOLE DE GRENOBLE, RESPONSABLE MISSION RISQUES

FRÉDÉRIC PONTOIRE

AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE, RESPONSABLE DU CADRE STRATÉGIES

**RISQUES &
URBANISME**





DÉBAT ■ 10h10-11h10 ESPACE #3 / CO-ORGANISÉ PAR FILIANCE

MANAGEMENT DU RISQUE : MESURER ET AMÉLIORER SON EFFICACITÉ

On ne peut améliorer que ce que l'on mesure. Mesurer l'efficacité du management du risque industriel, à l'échelle d'un site, représente un enjeu majeur de son amélioration. Or, en pratique, un processus d'évaluation fiable n'est pas toujours simple à mettre en œuvre et les acteurs butent fréquemment sur la définition d'un système d'indicateurs de performance. Néanmoins, sur le terrain, des innovations se font jour pour continuer à améliorer le management du risque.

ANIMATEUR : NICOLAS GAUTHEY

APAVE, RESPONSABLE DOMAINE ENVIRONNEMENT INSPECTION CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

IVAN BOISSIÈRES

INSTITUT POUR UNE CULTURE DE SÉCURITÉ INDUSTRIELLE (ICSI), DIRECTEUR GÉNÉRAL

YANN GREVILLOT

SOLUTIONS PHARMACEUTIQUES & INGRÉDIENTS DE SPÉCIALITÉ (SEQENS), DIRECTEUR HSE GROUPE

LUDOVIC MOULIN

INERIS, RESPONSABLE DE L'UNITÉ HUGO (HUMAINS ET GOUVERNANCE DES ORGANISATIONS)

ANNÉ TOURDOT

DREAL NOUVELLE AQUITAINE, INSPECTRICE DES INSTALLATIONS CLASSÉES PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

DÉBAT ■ 11h20-12h20 ESPACE #3

VERS PLUS D'ACCIDENTS INDUSTRIELS QUAND LA NATURE S'EMBALLÉ ?

Du fait de l'intensification du changement climatique, nous serons confrontés dans les années à venir à des événements climatiques plus fréquents et plus violents. Dans ce contexte, comment maintenir une maîtrise des risques industriels efficace ? L'accentuation de la vulnérabilité est-elle prise en compte à hauteur des enjeux ?

AURÉLIE BARAËR

BARPI, CHARGÉE DE MISSION

BENOIT CHANSOU

MICHELIN, RESPONSABLE ADJOINT HSE

THOMAS MARCON

INERIS, INGÉNIEUR D'ÉTUDES À LA DIRECTION DES RISQUES

DÉBAT ■ 14h00-15h00 ESPACE #3

QUELLES CONSÉQUENCES D'UNE CYBER-ATTAQUE SUR UN SITE À RISQUES ?

Les systèmes de contrôle commande industriels tendent à être de plus en plus numérisés et connectés aux systèmes d'information des entreprises. Cela les rend vulnérables aux cyberattaques comme l'ont montré des événements récents ayant mis à l'arrêt des infrastructures critiques (hôpitaux, traitement des eaux, distribution électrique, ports...). Cela crée-t-il également un sur-risque d'accident majeur en cas d'attaque ?

SYLVIE ANDRAUD

COORDINATEUR SECTORIEL, AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION (ANSSI)

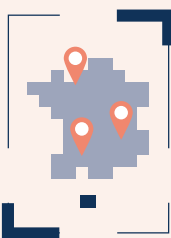
JULIEN JACQUET-FRANCILLON

SYNDICAT NATIONAL DES INGÉNIEURS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES (SNIIM),
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

FRANÇOIS MASSÉ

INERIS, RESPONSABLE DE L'UNITÉ QUANTIFICATION DES RISQUES ET ÉVALUATION DES BARRIÈRES

T.3
NOUVELLES
IMPLANTATIONS



NOUVELLES IMPLAN -TATIONS

DÉBAT ■ 11h20-12h20 **ESPACE #2** / CO-ORGANISÉ PAR LE SNIIM

LES PLATES-FORMES : UN OUTIL D'ATTRACTIVITÉ ET DE SÉCURITÉ

L'outil plate-forme pourrait permettre de dépasser certains freins aux nouvelles implantations industrielles. Quels sont leurs apports notamment en matière de sécurité et de lien avec le territoire ? Comment les collectivités et les industriels peuvent-ils se saisir de cet outil pour construire un réel projet économique et urbain ?

ANIMATEUR : PATRICE LIOGIER

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DIRECTEUR DE PROJETS - SERVICE DE L'INDUSTRIE

PIERRE ATHANAZE

MÉTROPOLE DE LYON, VICE-PRÉSIDENT

SIMON-PIERRE EURY

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES, CHEF DE MISSION INTERMINISTÉRIELLE POUR L'ACCÉLÉRATION DES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

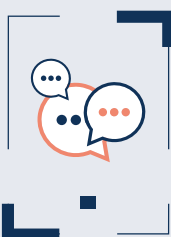
FRÉDÉRIC FRUCTUS

PLATE-FORME CHIMIQUE DE ROUSSILLON (GIE OSIRIS), DIRECTEUR

NICOLAS DE WARREN

ARKEMA, DIRECTEUR DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

T.4
DIALOGUE
AVEC LES
HABITANTS



DIALOGUE AVEC LES HABITANTS

CONFÉRENCE ■ 10h10-11h10 **ESPACE #1**

LES HABITANTS FACE À LA CRISE : UNE RÉALITÉ OUBLIÉE ?

Lors des temps d'information et de concertation, ou surtout lors d'un accident, les acteurs de la sécurité constatent toujours le décalage existant entre réalité et perception du risque chez les habitants, entre les comportements attendus et réels. Longtemps incomprises, ces difficultés sont aujourd'hui mieux appréhendées par les sciences humaines et sociales, qui fournissent des pistes pour explorer de nouvelles solutions.

KARINE WEISS

UNIVERSITÉ DE NÎMES, PROFESSEUR EN PSYCHOLOGIE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

DÉBAT ■ 11h20-12h20 **ESPACE #1** / CO-ORGANISÉ PAR LA MÉTROPOLE DE LYON

INFORMATION, CONCERTATION : LES OUTILS RÉGLEMENTAIRES SONT-ILS CONDAMNÉS À ÊTRE INEFFICACES ?

En théorie, les riverains des sites à risques sont informés des consignes à appliquer en cas d'accident. Dans la réalité, on s'aperçoit que les dispositifs existants échouent à « préparer » les populations. Regards croisés sur l'information de la société civile et sa participation à l'élaboration des politiques publiques de prévention, aux risques accidentels comme à d'autres enjeux.

OLIVIER BLOND

ASSOCIATION RESPIRE, DIRECTEUR

PHILIPPE CHAMARET

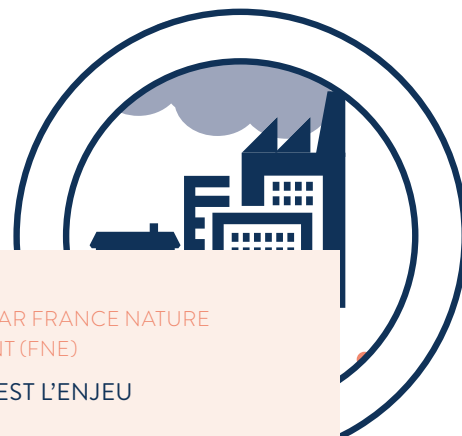
INSTITUT ECOCITOYEN, DIRECTEUR

EMMANUEL MARTINAIS

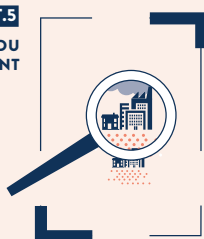
ÉCOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT (ENTPE), CHARGÉ DE RECHERCHE

MARYLINE SIMONÉ

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CGEDD), INSPECTRICE GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION



T.5
SUIVI DU
POST-ACCIDENT



SUIVI DU POST-ACCIDENT

DÉBAT ■ 14h00-15h00 **ESPACE #2** / CO-ORGANISÉ PAR FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE)

COMMUNICATION OU INFORMATION, QUEL EST L'ENJEU DE LA TRANSPARENCE ?

Lors d'un accident, la population reproche souvent aux responsables publics leur manque de transparence. On ne lui transmettrait pas toutes les informations. De leur côté, les autorités considèrent que rien n'est caché. Avant de trancher, peut-être faut-il s'interroger sur les attendus des uns et les réponses des autres, et sur cette notion de transparence qui semble un peu floue et propre à chacun.

FLORAN AUGAGNEUR

COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC (CNDP), VICE-PRÉSIDENT ET PHILOSOPHE DES SCIENCES

ALEXANDRE GELIN

SYNDICAT NATIONAL DES INGÉNIEURS DE L'INDUSTRIE ET DES MINES (SNIIM),
INSPECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

PHILIPPE PRUDHON

FRANCE CHIMIE, DIRECTEUR DES AFFAIRES TECHNIQUES

GINETTE VASTEL

FNE, PILOTE DU RÉSEAU RISQUES INDUSTRIELS

CONFÉRENCE ■ 15h10-16h10 **ESPACE #2**

POST-ACCIDENT : DE LA DOCTRINE À L'APPROCHE DE TERRAIN

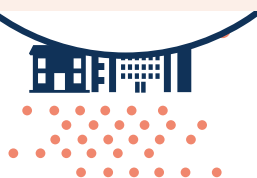
Ces 10 dernières années, une doctrine de mesure des impacts sur l'environnement et sur la santé des populations a été développée. Cette conférence propose un décryptage ses outils techniques et de son volet santé. Comment est-elle mise en œuvre et partagée ? Comment permet-elle de gérer les conséquences d'un accident à court, moyen et long termes ?

MYRIAM BLANCHARD

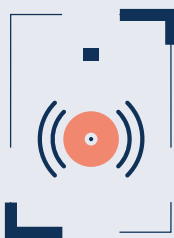
ÉPIDÉMIOLOGISTE DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

KAREN PERRONNET

INERIS, INGÉNIEURE D'ÉTUDES



T.6
GESTION
DE CRISE



GESTION DE CRISE

DÉBAT ■ 14h00-15h00 **ESPACE #1** / CO-ORGANISÉ PAR INSTITUT DES RISQUES MAJEURS (IRMA)

POI, PPI, PCS, PPMS, PFMS, COMMENT SORTIR DU « CHACUN SON PLAN » ?
Outil de base de la gestion d'un accident industriel majeur, le dispositif ORSEC – PPI comprend diverses dispositions de sécurité civile. L'incendie de l'usine Lubrizol a mis une nouvelle fois en exergue la nécessité de renforcer cette approche verticale des secours par une réponse opérationnelle au niveau territorial. Comment optimiser la coopération et la coordination locale avant, pendant et après la situation de crise ? Avec quels acteurs et quels outils ?

ANIMATEUR : FRANÇOIS GIANNOCCARO

IRMA, DIRECTEUR

HÉLÈNE BRIFFAULT

CAUX SEINE AGGLO, VICE-PRÉSIDENTE

SERGE DELAIGUE

SERVICE DÉPARTEMENTAL MÉTROPOLITAIN D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDMIS), CONTRÔLEUR GÉNÉRAL

MARITXU PENEZ

CAUX SEINE AGGLO, RESPONSABLE DU SERVICE RISQUES MAJEURS

JEAN-PHILIPPE PETIT

ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE PORT JÉRÔME (AEPJR), PRÉSIDENT

DÉBAT ■ 15h10-16h10 **ESPACE #1** / CO-ORGANISÉ PAR LE SECRÉTARIAT PERMANENT POUR LA PRÉVENTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES (SPPPI) ARTOIS

LE PREMIER MESSAGE APRÈS UN ACCIDENT

Les événements récents montrent que le premier message transmis aux populations après un accident est fondamental, et a un impact important sur sa perception : les modalités actuellement en vigueur en France ne semblent pas totalement pertinentes. Quelles nouvelles modalités pour communiquer, en situation d'alerte, pourraient être envisagées ?

JEAN-MARIE LECLUSE

SPPPI ARTOIS, RESPONSABLE

JOHNNY DOUVINET

UNIVERSITÉ D'AVIGNON, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS

EMMANUELLE HERVÉ

EH&A CONSULTING, DIRECTRICE GÉNÉRALE

LUDOVIC MORAND

ATRISC SAS

CONCLUSION ■ 16h20-17h05 **ESPACE #1**

BARBARA POMPILI

MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

YVES BLEIN

PRÉSIDENT D'AMARIS ET DÉPUTÉ DU RHÔNE

RAYMOND COINTE

INERIS, DIRECTEUR GÉNÉRAL

PARTENAIRES FINANCEURS :



PARTENAIRES TECHNIQUES :

ÉTAT



ONG



COLLECTIVITÉS



ORGANISATIONS SYNDICALES



INDUSTRIELS



EXPERTS

